



Minversheim

MIN 'ACTUS



N°41 – DECEMBRE 2025

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques jours, la fenêtre de l'année 2025 se refermera définitivement. Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapins et décorations ont pris place dans le village.

2025 est surtout marquée par la rénovation de la rue du Faubourg, une réalisation assez compliquée dont on voit enfin le bout. L'éclairage a également été renforcé rue du Stade.

En ces temps difficiles tant au niveau national qu'international, la commune demeure le bon échelon administratif, celui de la proximité, du dialogue. Ensemble, veillons à préserver ce supplément d'âme.

2026, sera l'année des élections municipales qui auront lieu le 15 et le 22 mars.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre dernier, j'ai annoncé à mes collègues de mon intention de ne pas briguer un 4ème mandat.

Après 3 mandats de Maire, il est raisonnable et sage de laisser la place : une certaine lassitude et forme d'épuisement s'installent au fil des années...

Le mandat de Maire, la plus belle fonction qu'un élu puisse exercer, est complexe, chronophage et ardue face à une pression citoyenne de plus en plus forte.

Un mandat s'achève, je n'évoquerai donc aucun projet pour l'avenir.

Un grand merci aux responsables de nos dynamiques associations et leurs équipes, ainsi que les élus concernés, qui accordent bien du temps, de leur savoir être et qui animent à longueur d'années le village.

Les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Schéni Winachte un e gueter Rutsch ens Neue !

Bien cordialement.

Le Maire, Bernard Lienhard.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 DECEMBRE 2025**

➤ **Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG67**

La convention de participation mutualisée conclue avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin et Mutest pour le risque santé arrive à échéance au 31.12.2025. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la nouvelle convention négociée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

➤ **SDEA : approbation des propositions d'évolution statutaires**

Le Conseil Municipal approuve les statuts du SDEA qui lui permettent d'obtenir la qualité d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) sur le périmètre du bassin hydrographique de la Sarre et sur le périmètre des affluents du Rhin.

➤ **Autorisation de conclure et d'authentifier un acte administratif d'acquisition**

Pour pouvoir intégrer la prolongation de la Rue Saint Hilaire à la voirie communale, il faut en faire l'acquisition à l'euro symbolique par un acte administratif. Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à recevoir et authentifier l'acte et son 1^{er} Adjoint à le signer.

...

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

M. **Gérard KAUFFMANN**, 4 Rue des Vignes.

Mme **Claire WOLLJUNG**, 77 Rue Principale.

M. **Frédéric RISCH** et Mme **Maryline BUHL** et leurs enfants **Ophélie, Apolline et Ludivine**, 7 A Rue des Prés.

...

En cette saison hivernale, pensez au déneigement des trottoirs, il en va de votre responsabilité ! Veillez également à maintenir les caniveaux propres (feuilles mortes, boue...) pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie et de neige fondu.



COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE

La Préfecture informe qu'il est interdit d'acheter, de vendre, de céder, d'utiliser, de détenir des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques de catégories F2 et F3 **du dimanche 1er décembre 2025 à 00h00 au samedi 3 janvier 2026 à 08h00.**



DINER DANSANT DE l'ASCLM

A noter sur
votre agenda

Graffito



CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



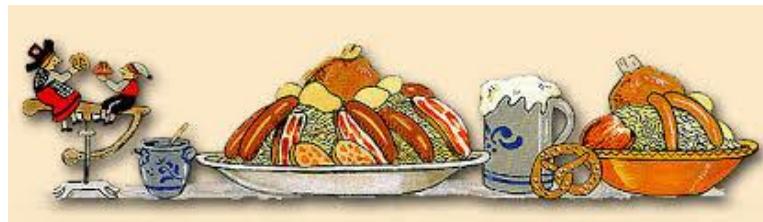
A compter du **1^{er} janvier 2026**, la collecte des **ordures ménagères** sera faite le **lundi** et celle du **tri sélectif est maintenue le jeudi**.
Merci de penser à sortir vos poubelles la veille au soir.

REPAS PAROISSIAL

La paroisse Saint-Hilaire invite à son traditionnel repas le **dimanche 18 janvier 2026 à la salle polyvalente**.

Au menu : choucroute garnie, dessert et café (22,-€)
- pour les enfants (- de 12 ans) : petite choucroute ou knacks/rösti, dessert (10,-€).

Possibilité de commander ce menu à emporter ou à livrer. Inscription avant le 11 janvier auprès de Cécile Durrheimer (03.88.51.65.22 après 19h00) ou fabrique.minversheim@free.fr



RE

TOUR SUR LA FETE DES AINES 2025

Le 7 décembre dernier, la commune de Minversheim a célébré ses aînés lors de la traditionnelle fête annuelle organisée à la salle polyvalente. Le conseil municipal, à l'initiative de l'événement, avait soigneusement décoré les lieux afin d'offrir un cadre convivial et festif aux participants.

Les convives ont pu déguster un repas particulièrement apprécié, préparé et servi par le traiteur Bouillons de Saveur, dont la qualité culinaire a fait l'unanimité. L'ambiance s'est encore enrichie grâce à la troupe des jeunes du théâtre alsacien. Leur pièce a apporté des rires et de la bonne humeur lors de l'après-midi, au grand plaisir des aînés.

La fête a également été marquée par la présence des deux doyens de la commune, Mme Marie KANDEL 95 ans et M. René BUR qui fêtera ses 97 ans le 26 décembre prochain, tous deux chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Lors de son discours, le Maire M. Bernard LIENHARD a tenu à remercier l'ensemble des participants pour leur fidélité à cette rencontre annuelle. Il a observé une minute de silence en hommage aux habitants disparus depuis la dernière édition, un moment empreint d'émotion.

Entre sourires, échanges et souvenirs, cette journée dédiée aux aînés a une nouvelle fois renforcé les liens qui unissent les habitants de Minversheim, témoignant de l'importance de ces moments de convivialité dans la vie du village.



...

REMERCIEMENTS DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE MINVERSHEIM



L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Minversheim vous remercie pour l'excellent accueil que vous leur avez réservé ainsi que pour votre générosité lors de leur passage et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

COMMUNIQUE DE L'ENTENTE DOUBLE M



« L'Entente Double M et la chorale Manoué remercient le public venu très nombreux assister au concert de Noël dans l'église de Mommenheim dimanche le 30 novembre 2025.

C'est grâce à vous que nous existons et votre présence a contribué à sa réussite. Chaque fois, nous mettons toute notre énergie et tout notre coeur pour vous apporter et partager avec vous un moment chaleureux. »



RAPPEL : CHASSE BATTUE

Pour rappel, lors des chasses battues organisées sur le ban de la commune, il est important que **les particuliers et leurs animaux de compagnie évitent de se promener dans le périmètre concerné** car cela représente un danger pour eux. Les dates sont connues à l'avance, vous en êtes informés par le biais du bulletin municipal et par l'application Panneau Pocket. Merci de respecter ces consignes et d'éviter les secteurs concernés.

L'Association de Chasse est autorisée à faire intervenir les forces de l'ordre pour faire valoir l'exercice de son bail.

DON DU SANG : CAMPAGNE 2026

Les prochaines dates de collectes sont les suivantes :

12 janvier 2026- 23 mars 2026 – 1 juin 2026- 3 août 2026- 19 octobre 2026

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION 1 Rose, 1 Espoir

UN SUCCES POUR LA JOURNÉE, UNE ROSE UN ESPOIR (Secteur du Pays de la Zorn élargi)

« Le 26 avril dernier, les motards et bénévoles de l'association « Une Rose Un Espoir » ont sillonnés les différentes communes du Pays de la Zorn élargi proposant une rose contre un don minimum de 2 €.

La mobilisation de 317 motards, accompagnés de 130 passagers, ont participé à cet événement, permettant de remettre à la Ligue 67 contre le cancer un chèque de 64096,54 €.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette journée une réussite.

Un remerciement va également aux habitants, qui ont ouvert leurs portes et leurs coeurs pour soutenir cette noble cause.

N'oublions pas de remercier les communes, les mécènes et la comcom du Pays de la Zorn qui soutiennent cette initiative, un grand MERCI à vous tous et bravo !!!
La remise du chèque à la Ligue 67 contre le cancer a eu lieu le 06 juin à la salle des fêtes de MUTZENHOUSE.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'opération 2026 **le 25 avril prochain**, et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook : 1 Rose 1 Espoir Secteur Pays de la Zorn élargi.

En attendant, l'ensemble du comité vous souhaite de passer de bonnes Fêtes de fin d'année ! »



COMMUNIQUE DE LA CCPZ

Pourquoi réduire ses déchets est essentiel ?

Chaque déchet a un impact réel sur notre environnement et la gestion des déchets pèse lourd sur l'économie de notre territoire !

En 2024, la Collecte des ordures ménagères et du tri en porte à porte a couté 444 126,74 € TTC. La collectivité a consacré 205 177,84 € à la gestion de ses déchèteries. Le traitement des déchets s'est élevé à 432 770,54 € TTC. Soit une hausse totale de 24 % par rapport à 2020.

Ces coûts sont supportés par la redevance incitative qui est restée la même depuis 2012.

Pour continuer à maîtriser le montant de la redevance, il convient d'adapter nos habitudes de consommation et d'élimination.

Quelques solutions pour réduire les déchets au quotidien

Éviter les suremballages lors de vos achats ;

Composter les déchets organiques :

Avec le compostage, vous transformez vos déchets verts, vos préparations de cuisine et vos restes alimentaires en engrais naturel.

La Communauté de Communes vend des composteurs en bois de 1m³ au prix de 20 € (**montant uniquement payable par CB à compter du 1^{er} janvier 2026**).

Réduire le gaspillage alimentaire en planifiant ses achats alimentaires.

Bon plan : des applis comme Too Good To Go permettent de récupérer les produits invendus à petit prix tout en luttant contre le gaspillage.

Le tri dès la cuisine

Le tri des déchets est une première étape simple et efficace pour limiter ce qui finit à l'incinérateur. En suivant les consignes de tri, chacun peut recycler une grande partie de ses déchets.

Recycler et donner

Les objets en bon état (vêtements, électronique, meubles...) peuvent être donnés à des associations comme Emmaüs ou Caritas. Ils trouveront une seconde vie auprès de ceux qui en ont besoin.





NOUS CONTACTER

Secrétariat de mairie :

Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <https://www.minversheim.payszorn.com>

Permanences : mardi et jeudi de 16 h à 18h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard 06.70.38.19.63 bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjoints :

Pascal Maillet 06.99.53.84.66 pmaillet67@free.fr

Brigitte Vacelet 06.06.84.11.99 brigitte.vacelet355@orange.fr

Suivez toutes nos actualités sur Panneau Pocket :

